

Cotting Claudia (PLR/FDP, SC). Ce rapport donne l'état actuel des véhicules appartenant à l'Etat et les intervenants s'accordent à dire qu'il y a un potentiel d'amélioration écologique. A titre tout à fait personnel, j'aimerais tout de même dire que lorsqu'il faut changer de véhicule, il est très important de tenir compte du CO₂. Cependant, personne ne dit combien il faut d'énergie pour construire un véhicule neuf. Il faudrait mettre tout ceci dans la balance, puis faire le calcul des plus et des moins et ne pas perdre de vue l'énergie nécessaire pour la nouvelle construction.

Beyeler Hans-Rudolf (ACG/MLB, SE). Aufgrund der Bemerkungen von Kollege Binz erlaube ich mir zwei Bemerkungen:

1. Mit dem Miteinbezug der tpf-Fahrzeuge würde die Bilanz für den Staat massiv besser aussehen. Unsere Fahrzeuge werden seit 10 Jahren systematisch mit Partikelfiltern ausgerüstet und praktisch alle Fahrzeuge erfüllen die Euro-Norm 05.
2. Ich denke, dass die tpf nach wie vor eine Aktiengesellschaft ist und nicht eine Dienststelle des Staates.

Georges Godel, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. J'aimerais remercier l'ensemble des intervenants. J'ai le sentiment que tout le monde appelle de ses vœux une amélioration de la situation. Vous l'avez vu et ceci a été dit: un rapport transparent. Je pense qu'il n'y a pas besoin d'attendre très longtemps pour la mise en œuvre. C'est extrêmement simple. Aujourd'hui vous voulez voir si vous avez un véhicule de catégorie d'efficience A, B ou C, vous allez sur le site internet de la Confédération, de l'Office fédéral de l'environnement et vous avez la réponse pour chaque marque dans la seconde qui suit. Faut-il avoir un service centralisé? Nous allons l'examiner. Est-ce que le Conseil d'Etat va nommer une Direction ou un Service pour l'acquisition de ces véhicules ou édicter des règles auxquelles chacun doit se conformer? Nous allons l'examiner.

Je vais répondre aux différentes remarques qui ont été émises. Pour les camions qui n'ont pas de filtre à particules, l'Etat a joué son rôle et chaque année

dans le budget, il a mis des montants pour des filtres à particules. Et puis, c'est bien de changer les mauvais véhicules qui sont mauvais pour montrer que l'on est propre en ordre, néanmoins ce véhicule va continuer à rouler. Je crois qu'il faut peser les intérêts. La politique des petits pas légendaire à l'Etat de Fribourg portera aussi ses fruits dans ce domaine. Pour les remarques de M. le Député Binz, il faudra que j'aie une discussion avec vous, M. le Député, parce que je me souviens lors de la dernière assemblée de l'ASTAG présidée par M^{me} la Députée Cotting, il y avait eu des remarques quant aux exigences de l'Etat trop élevées par rapport à l'environnement. Je vous avais répondu que si l'Etat ne montrait pas l'exemple, il avait un sérieux problème. Il faut, comme l'a dit le député Binz, laisser vivre les gens, mais je pense qu'il y a des niveaux que nous devons atteindre lorsque l'Etat adjuge des travaux.

- Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Clôture de la session

La Présidente. Je vous donne rendez-vous au début décembre pour la dernière session de l'année et je clos cette session. La séance est levée.

- La séance est levée à 10 h 25.

La Présidente:

Solange BERSET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Reto SCHMID, secrétaire général adjoint